

1. L'Arbitrage

1.1.1. Règles générales de mise à disposition d'arbitres aux organisateurs pour les compétitions

Championnats de BFC - Tournois Qualificatifs – Filière H2032 – Tournois de clubs entrant dans le classement régional

En cas d'absence de l'arbitre, le club ne pourra pas participer à l'épreuve. Le prêt d'arbitre est autorisé entre les clubs.

L'organisateur, en fonction du nombre d'inscrits pourra se rapprocher des clubs pour ne pas que ceux-ci apportent d'arbitre.

Compétition Individuelle

Chaque club ayant 4 tireurs engagés, sur la même journée et toutes catégories confondues (par exemple M11-M13 homme et dame), devra fournir un arbitre selon les règles en vigueur de la CRA (tableau ci-dessous).

Cet arbitre devra être présent dès le début de la 1^{ère} compétition.

Les arbitres resteront à disposition du directoire technique pendant toute la durée de la compétition. Ils seront indemnisés selon le barème régional.

Compétition par équipe

Chaque club ayant 1 équipe engagée devra fournir un arbitre selon les règles en vigueur de la CRA (tableau ci-dessous).

Ces arbitres resteront à disposition du directoire technique pendant toute la durée de la compétition. Ils seront indemnisés selon le barème régional.

1.1.2. Filière Horizon 2032

Pour l'épreuve de ligue, tout arbitre en formation régionale peut se rapprocher du club organisateur pour proposer ses services.

Les clubs organisateurs des championnats de Bourgogne Franche Comté M15 et plus doivent accepter tous les arbitres en formation régionale qui souhaitent arbitrer.

1.1.3. Tableau niveau arbitrage pour chaque compétition

	Catégorie	Niveau d'arbitrage obligatoire	Catégorie de l'arbitre
Championnat Bourgogne Franche Comté	M11 - M13	Interdépartementale Formation Régionale ou +	M15 ou +
	M15	Interdépartementale Formation Régionale ou +	M17 ou +
	M17	Interdépartementale Formation Régionale ou +	M20 ou +
	M20 - Senior	Interdépartementale Formation Régionale ou +	Senior ou +
	Vétéran	Interdépartementale Formation Régionale ou +	M17 ou +
Tournoi Qualificatif	M17 ou +	Formation régionale ou +	M20 ou +
Filière H2032	M15 - ligue	Formation régionale ou +	M17 ou +
	M15 - zone	Formation régionale ou +	M17 ou +
	M15 - national	Régional ou +	M17 ou +
	M15 - FDJ	Régional ou + sur convocation CNA Régional ou + sur convocation CRA	M17 ou +

Tournoi Régional entrant dans le classement régional	M13	Formation interdépartementale ou +	M15 ou +
	M15	Formation interdépartementale ou +	M17 ou +
	M17	Interdépartementale ou +	M20 ou +
Tournoi de club	Toutes catégories	Libre - mais attention en fonction de la catégorie et du niveau, d'avoir un arbitre adapté	En fonction de la catégorie de la compétition

1.2. Indemnités arbitrage

Indemnités valables pour toutes les armes lors des épreuves organisées sur le territoire du CRE BFC.

Diplôme	Journée
Formation interdépartementale	25 €
Départemental	30 €
Formation régionale	40 €
Régional	45 €
Formation nationale	50 €
National	70 €
International C	80 €
International A / B	100 €

Une journée : 7 heures de présence auprès du Directoire Technique.

Si présence de plus de 7h, il est recommandé pour le club organisateur de valoriser le travail des arbitres en majorant l'indemnisation.

1.3. Formation arbitrage

Le plan de formation de la CRA commence lors de la JNA de début de saison : Journée de formation et passage d'examen QCM pour les candidats aux formations Interdépartementales et régionales.

La date et le lieu de la JNA sont fixés par la CRA.

La deuxième session de juin est un rattrapage pour les candidats qui ont obtenu 15 au QCM interdépartemental et 23 au QCM régional.

Un centre par département sera mis en place sous la responsabilité du référent départemental. La date et les horaires seront fixés par la CRA.

Les lieux seront à définir par concertation dans chaque CD ou ATE.

Les référents départementaux sont un relais de la CRA et du CRE. Ils transfèrent les informations de la CRA, CNA et FFE concernant l'arbitrage aux clubs et aux arbitres.

Ils établissent avec l'aide des clubs le plan de formation des arbitres interdépartementaux, ils organiseront la session de rattrapage des QCM en juin dans leur département.

Il existe différents niveaux d'arbitre : interdépartemental, régional, national et international.

La CRA met en place les modalités d'obtention et de formation d'arbitrage jusqu'au niveau régional et aide au passage au niveau supérieur (national).

1.3.1. Arbitre Interdépartemental

Pour entrer en formation d'arbitre interdépartemental, il faut

- Avoir au moins 13 ans avant la fin de saison au 31 aout qui précède la formation.

Pour entrer en formation pratique, il faut

- Passer le QCM d'arbitre interdépartemental lors de la JNA de septembre/octobre
 - 16 points : QCM acquis
 - 15 points : rentre en formation d'arbitrage mais Il faudra toutefois valider le QCM en juin (session de rattrapage).

Le QCM d'arbitrage est composé de :

- 20 questions en 30 minutes
 - 12 questions communes aux 3 armes
 - 8 questions spécifiques à chaque arme

Le format du cursus de formation et d'évaluation est laissé libre à la convenance de chaque département sous la responsabilité du référent départemental de la CRA.

Les connaissances requises, en fin de formation, sont :

- Piste et espace de jeu des différentes catégories
- Nombre de touches et temps des matchs en poule et TED des différentes catégories
- Application du T 170 1 et 2^{ième} groupes, vue sur le 3 et 4^{ième}
- Feuille de poule et match long en individuel
- Analyse de la phrase d'armes
- Armes préconisées FLEURET-SABRE (EPEE en complément)

1.3.2. Arbitre Régional

Pour entrer en formation d'arbitre régional, il faut :

- Avoir 15 ans avant la fin de saison au 31 aout qui précède la formation
- Ou avoir 16 ans et 1 an de pratique interdépartementale.
- Les M20 et plus, pratiquant depuis plusieurs saisons, peuvent se présenter directement à l'examen d'arbitre régional.

Pour entrer en formation pratique, il faut :

- Passer le QCM d'arbitre régional lors de la JNA du mois de septembre/octobre
 - 26 points : QCM acquis
 - De 23 à 25 points rentre en formation.
 - Il faudra toutefois valider le QCM en juin (session de rattrapage).
 - Si QCM non acquis, il faudra repasser le QCM et refaire la formation complète.

Le QCM d'arbitrage est composé de :

- 30 questions en 30 minutes
 - 20 questions communes
 - 10 questions spécifiques à chaque arme

Le candidat devra valider des journées d'arbitrages : à minima :

- 2 épreuves individuelles dans la catégorie M15 ou plus
- 1 épreuve par équipe dans la catégorie M15 ou plus
- Dont une épreuve à partir de la catégorie M17

Le candidat devra pour valider sa formation :

- Participer à 1 JNA
- Participer à la journée de formation mise en place par la CRA de BFC en plus de la JNA
- Renvoyer au fur et à mesure au responsable de la CRA ses fiches d'évaluation obtenues sur chaque compétition arbitrée.

Les feuilles d'évaluation sont données par les candidats à l'évaluateur avant le début de la compétition. Seul le modèle du Comité BFC est retenu (document donné lors de la JNA chaque année à chaque candidat et en ligne sur le site du CRE).

Les connaissances requises, en fin de formation, sont :

- Analyse parfaite de la phrase d'armes aux trois armes
- Gestuelle parfaite
- Détection des pannes et règlementation
- Application globale du T 170
- Connaissance des annulations de touches
- Epreuves par équipe, tenue feuille de rencontre
- Tenue correcte exigée

Les arbitres nationaux de la région BFC qui souhaitent se présenter à un examen régional dans une autre arme, passent le QCM de l'arme choisie et sont évalués sur deux compétitions de niveau M15 au minimum.

1.4. Arbitre National

Pour se présenter à l'examen national, il faut avoir 17 ans avant le 31 août et 1 an de pratique au niveau régional. Le candidat est présenté par la CRA aux sessions de juin ou de septembre de l'année N. La CRA organisera une forme de tutorat pour les candidats en formation nationale.

1.5. Sabre Laser

En attente du règlement sportif national.

Liste des Evaluateurs

Dans la mesure du possible, le candidat ne sera pas évalué par son Maître d'armes.

NOM et PRENOM	FLEURET	EPEE	SABRE
AUGER Jérôme	X		
AVIS Valentin	X	X	
BOBIO Thomas			X
BOUVIER Fabien			X
CHOPARD Denis		X	
DEMAY Bernard		X	
FARGEAS Claire		X	
GAWLAS Richard		X	
GUENET Jean Marc	X	X	X
GUILLIER Coralie			X
HARBELOT Jean Pierre	X		X
JOOS Eszter			X
MAZIRE Jehanne		X	
PETITOT Jean-Louis	X		
PICCIOLI Laurent			X
ROBERT Antoine		X	
SAULNIER Thierry	X	X	X
SCHAUSS Lucas			X
TERRYN Gilles	X	X	
VIDAL Philippe	X		
ZOLD Beata			X
ZUDDAS Mathilde		X	
A l'extérieur de la Bourgogne-Franche-Comté	CTR – Responsable CRA de la Région d'accueil – arbitre national ou international		

Fiche Evaluation Arbitre

Nom et Prénom :

Date :

Club :

Epreuve :

Individuelle / Equipe

		Acquis	Non - Acquis
Attitude Et Gestuelle	Tenue vestimentaire de l'arbitre		
	Voix forte		
	Tenue feuille de poule IND/EQ – tenue feuille de match TED		
	Placement et déplacement		
	Gestion de l'espace de la piste		
	Vérification tenue et arme		
	Respect du salut		
	Désignation du vainqueur		
Mise en application du Règlement International	Mise en application		
	Gestion « non combativité » (FLEURET/EPEE)		
	Sortie de piste latérale et fin de piste - remise en garde		
	Application t.170 - Présentation du carton et gestion		
	Annulation de touches		
	Gestion de la rencontre EQUIPE		
Analyse de la phrase d'armes	FLEURET/SABRE Décomposition de la phrase d'armes		
	FLEURET/SABRE/EPEE Justesse Commandement du « HALTE »		
Avis sur la journée		Validée	Non validée

Avis de l'évaluateur (après un entretien avec le candidat) :

Nom Prénom de l'évaluateur signature

A retourner par l'arbitre en formation par mail à crabfcscime@gmail.com dans la semaine qui suit la compétition